

A V I S P U B L I C

À tous les contribuables

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Exercices 2025 – 2026 – 2027

PRENEZ AVIS que le rôle triennal d'évaluation foncière a été déposé au bureau de la soussignée, le 12 septembre 2024. Ce rôle triennal d'évaluation foncière s'applique aux exercices financiers 2025 - 2026 - 2027.

Ledit rôle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée aux jours et heures d'ouverture de l'hôtel de Ville.

PRENEZ AVIS que toute demande de révision administrative en regard de ce rôle doit être faite sur la formule prescrite à cet effet et être déposée avant le 1^{er} mai 2025 à la Division évaluation du Services des finances et de l'évaluation de la Ville de Granby située au 735, rue Dufferin, Granby, Québec, J2H 2H5. Le dépôt de la demande de révision peut aussi être effectué, par courrier recommandé, à l'adresse ci-dessus. Dans un tel cas, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Les frais déterminés par le règlement numéro 0019-2007 et ses amendements, doivent être déposés en même temps que la demande de révision administrative, à défaut de quoi, la demande est réputée ne pas avoir été déposée.

Donné à Granby, ce 20 septembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 20 septembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 20 septembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier